

Réunion du Comité Directeur le 04/09/18.

La séance est ouverte à 10H.

Présents : Martine Chazottes, Bernard Daney, Didier Desages, Walter Gruber, Jean Jacques Maura, Jean Paul Bayle.

Absents excusés : Serge Carrasset, Michel Thuillier.

Invité : Michel Galissaires.

Les sujets évoqués :

1° "Matinée Pétanque " :

Elle aura lieu le 29 /09/18 au boulo-drome de Langon et se poursuivra simplement par des grillades, l'objectif étant de s'amuser plutôt que de s'adonner à la haute gastronomie !

Rendez vous à 8H30.

Equipes par tirage au sort, 3 parties prévues, contribution de 1 € par partie jouée, classement à l'issue.

Les inscriptions sont toujours possibles auprès de Michel ou Martine.

La question "pétanque" étant épuisée, Michel nous quitte sous nos remerciements.

Le lendemain 30/09/18 nous devrions tous nous retrouver à la :

2° Randonnée cyclo de Verdels

Participation 2€, départ 9 H.

Il s'agit bien d'une randonnée cyclotouristique à allure libre . Le repas n'est pas prévu ou seulement tiré du sac. Didier envisage une option déjeuner avec le restaurant le Pèlerin. Il est impératif de se faire connaître auprès de lui ou de Martine pour l'organisation.

3° Vêtements.

Maillots et cuissards sont commandés au prix indiqués. Les habits plus techniques, comme les vestes de pluie par exemple, n'atteignent pas le nombre suffisant pour bénéficier d'un tarif réduit. Leur prix est donc majoré de 5%.

4° Comptes.

Notre trésorier, absent du département, nous fait savoir que les comptes ne posent aucun problème.

5° Projections de l'activité sur l'année prochaine.

3 pistes sont évoquées : renouvellement d'un séjour FFCT en Italie, une escapade en Lozère et une dans les Hautes Pyrénées.

6° A.G.

La date de l'AG est fixée au JEUDI 15 NOVEMBRE 2018 – comme les années précédentes salle François Mauriac à Langon. La convocation vous parviendra en son temps.

L'heure est fixée : 18 H

Conformément au statut, il sera procédé au renouvellement du 1/3 sortant.

7° Parcours et sorties ordinaires.

Les parcours seront reconduits l'an prochain selon les mêmes modalités: lieu, jours et heures. Ils constituent la règle du club; connue de tous elle permet de conserver notre unité. Sauf circonstances exceptionnelles, il n'y a pas lieu d'y déroger. Bien entendu, chacun est libre d'organiser ses sorties quand, comme et avec qui il l'entend.

8° Licences

Le prix ne change pas. Un petit écart de 50 centimes sur la formule petit braquet, imputable à la fédération, a été pris en charge par le club l'an passé. Le tarif est bien de 44€ et non pas 43,50€. La contribution au club reste à 10€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H.